



# AVIS

# D'ENQUÊTE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE DRUYE

Par arrêté n°2019/123 en date du 19 juillet 2019, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Druye.

Au terme de cette enquête, la déclaration de projet sera approuvée par le Conseil métropolitain après avis du Conseil municipal de Druye. A cet effet, M. Pierre TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. L'enquête se déroulera à la Mairie de Druye, siège de l'enquête publique, durant 32 jours :

**du mercredi 28 août 2019 à 9h00 au  
samedi 28 septembre 2019 à 12h00.**

aux jours et heures d'ouverture suivants : **du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00**, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés à la Métropole, au Service Commun Urbanisme (56 avenue Marcel Dassault à TOURS) ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet [www.druye.fr](http://www.druye.fr) et [www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr).

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur Pierre TONNELLE, commissaire-enquêteur à la Mairie de Druye - 7 rue des Fonchers - 37190 Druye. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquetepublique.druye2019@gmail.com](mailto:enquetepublique.druye2019@gmail.com).

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont jointes au dossier d'enquête publique et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Druye

- **mardi 3 septembre 2019 de 15h00 à 18h00,**
- **mercredi 18 septembre 2019 de 15h00 à 18h00,**
- **samedi 28 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Druye et au siège de la Métropole, et consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction du développement durable de Tours Métropole Val de Loire au 02.47.80.11.46 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [s.guerin@tours-metropole.fr](mailto:s.guerin@tours-metropole.fr).